

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 2

Rubrik: Chiffres, faits et nouvelles : partie française

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Port de Bâle en 1931.

Le mouvement des marchandises au port de Bâle a atteint en 1931 un total de 1.278.661 tonnes contre 1.097.141 tonnes en 1930. C'est un nouveau record.

Le trafic rhénan proprement dit, gêné par le mauvais état du chenal naturel et par un niveau insuffisant des eaux, a fléchi de 461.020 tonnes en 1930 à 343.513 tonnes en 1931. Mais ce déficit a été compensé par le mouvement du canal de Huningue et du Rhône au Rhin. Par cette voie artificielle, 935.148 tonnes sont arrivées à Bâle en 1931 contre 636.121 tonnes seulement en 1930. Le chiffre de 1931, on le voit, a presque atteint le million de tonnes.

Le grand canal latéral de Kembs, que l'on compte inaugurer en mai 1932, permettra un trafic beaucoup plus intense, attendu qu'il assurera la circulation d'embarcations beaucoup plus importantes que les petites péniches de 250 tonnes qui, seules, peuvent cheminer sur le canal actuel.

Exportations d'horlogerie.

L'année 1932 marquerait-elle le début d'une ère meilleure pour les exportations de l'horlogerie suisse? Il est assurément trop tôt pour en

juger; mais il faut se réjouir de constater que l'exportation des montres a progressé de 4,2 millions de francs suisses en janvier à 6,1 millions en février.

Coopératives viticoles.

Trois caves coopératives ont été fondées dans les cantons du Tessin, de Genève et de Vaud et trois sont en voie de création dans les cantons du Valais et de Vaud pour soutenir l'effort des vignerons suisses et en particulier arriver plus aisément à écouler leurs récoltes. La vinification, dirigée par d'éminents œnologues suisses, a permis d'obtenir des résultats tout à fait encourageants.

Genève, centre d'aviation.

Voici les résultats enregistrés en 1931 par l'aérodrome de Genève-Cointrin, comparés aux résultats de 1930 :

	1930	1931	Différence en 1931
Nombre des vols.....	3.273	3.971	+ 698
Nombre des passagers..	4.542	5.002	+ 460
Kilos de courrier.....	11.418	30.882	+ 19.464
Kilos de fret.....	118.387	112.318	— 6.069
Kilos de bagage.....	49.032	56.080	+ 7.048

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE FRANÇAISE

Le commerce extérieur de la France.

Le tableau suivant permet de comparer, en millions de francs, les résultats du commerce extérieur de la France pour les quatre derniers mois, c'est-à-dire de novembre 1931 à février 1932, inclusivement.

	Commerce global	Importations	Exportations	Déficit
	en millions de francs (ajouter six zéros)			
1931 :				
Novembre.	5.276	2.891	2.385	506
Décembre.	4.902	2.806	2.096	710
1932 :				
Janvier	4.147	2.341	1.806	535
Février.	4.167	2.399	1.768	631

On constate que le commerce extérieur global, qui avait continué son mouvement de contraction en décembre et en janvier, a regagné 20 millions en février. Les importations ont suivi le même mouvement : recul en décembre par rapport à novembre, recul en janvier par rapport à décembre, mais relèvement de 58 millions en février. Les exportations n'ont pas cessé de fléchir, et leur chiffre de février est inférieur de

38 millions à celui de janvier. Quant à la balance déficitaire, qui s'était améliorée en janvier, elle s'est de nouveau aggravée en février.

Le tableau suivant compare les deux premiers mois de 1932 aux deux premiers mois de 1931, en milliards de francs.

	Deux premiers mois		Différence	
	de 1931	de 1932	en 1932	
Importations . . .	7.8	4.7	— 3,1	soit — 40 %
Exportations. . .	5.3	3.6	— 1,7	soit — 33 %
Excédent des importations. . .	2.5	1.1	— 1,4	
ou 47 %		ou 30 %		ou — 56 %
Commerce global	13.1	8.3	— 4.8	ou — 37 %

Les résultats globaux du commerce extérieur pour les deux premiers mois de 1932 accusent donc sur les résultats des deux premiers mois de 1931 un recul de 37 %. Les importations ont subi un recul de 40 % et les exportations un recul de 33 %.

L'excédent des importations, qui avait été de 47 % pour les deux premiers mois de 1931, n'a été que de 30 % pour les deux premiers mois de 1932.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

WINTERTHUR

Société Anonyme au Capital de 20 Millions de Francs Suisses dont 12 Millions versés

Fondée en 1875. — Etablie en France en 1876

Accidents de toute nature

Responsabilité civile -- Vol -- Cautionnement

Primes encaissées en 1929, francs suisses.....Fr. 69.100.827
(soit plus de 345.000.000 en monnaie française)

Réserves libres et techniques à fin 1929, francs suisses : 109.738.843
soit plus de 545 millions exprimés en monnaie française.

Succursale française : **57, Boulevard Malesherbes, PARIS (8^e)**
(EN L'HOTEL DE LA SOCIÉTÉ)

R. C. Seine 29.125

MONTRES

Longines

Elégantes et Précises

SE TROUVENT

DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
D'HORLOGERIE ET DE BIJOUTERIE

Demandez le Prix Courant illustré

Recul des plus-values douanières.

Les plus-values douanières, sur lesquelles on croyait pouvoir compter pour combler le déficit du rendement des autres impôts, accusent depuis quelques mois de sérieux fléchissements, dus au ralentissement général des échanges extérieurs, à l'élévation des barrières douanières et à la généralisation des restrictions d'importation par voie de contingentement.

Le tableau suivant permet de suivre cette évolution :

	Plus-values globales	Plus-values douanières
Avril 1931	+ 30.545.000	+ 104.620.000
Mai	— 77.471.000	+ 131.826.000
Juin	+ 114.604.000	+ 217.617.000
Juillet	+ 87.026.000	+ 177.123.000
Août	+ 44.015.000	+ 121.832.000
Septembre	+ 113.401.000	+ 165.294.000
Octobre	1.678.000	+ 162.031.000
Novembre	+ 76.431.000	+ 122.695.000
Décembre	— 166.801.000	+ 65.936.000
Janvier 1932	— 520.837.000	+ 17.744.000
10 premiers mois de 1931-1932	— 300.765.000	+ 1.286.718.000

La Caisse autonome d'amortissement.

Depuis son entrée en fonction, le 1^{er} octobre 1926, jusqu'au 31 décembre 1931, la Caisse autonome d'amortissement a réalisé 19.129 millions de francs d'amortissements sur la dette publique. Elle a, en effet, amorti une partie de la dette flottante, elle a remboursé 3.467 millions de Bons de la Défense et 1.373 millions de Bons du Trésor.

Elle a, d'autre part, procédé à 14.289 millions d'amortissements sur la dette d'Etat. Dans ce dernier chiffre sont compris 11.968 millions pour amortissements de rentes ou valeurs du Trésor; 499 millions pour rachats d'obligations du Crédit National; 826 millions pour rachats d'emprunts émis à New-York.

Le trafic des ports.

Une comparaison des chiffres officiels du trafic des principaux ports maritimes français en 1930 et 1931 montre, pour 1931, un déficit général.

C'est Rouen qui accuse — et de beaucoup — le déficit le plus lourd : 1.127.000 tonnes, soit 11,40 %. Bordeaux vient ensuite avec un déficit de 556.756 tonnes (soit plus de 12 %), puis Le Havre avec 355.557 tonnes (8 %); Marseille n'a subi qu'un déficit de 4 % (330.935 tonnes).

Tous les autres ports sont également en diminution : Nantes, 128.574 tonnes; Dunkerque, 171.222 tonnes; Caen, 102.898; Boulogne, 148.436; La Rochelle, 164.364.

Taxe à l'importation

Le budget français pour l'exercice partant du 1^{er} avril contient, en ce qui concerne la taxe à l'importation, les nouvelles dispositions suivantes :

« Art. 32. — Les taux de la taxe à l'importation, autres que ceux résultant des taxes uniques ou de remplacement, prévus par l'article 22 du décret du 28 décembre 1926 portant codification des textes législatifs concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires et la taxe à l'importation, sont fixés comme suit :

« 2 % dont 0,10 au profit des départements et des communes pour les produits bruts;

« 4 % dont 0,20 au profit des départements et des communes, pour les produits ou objets semi-ouvrés;

« 6 % dont 0,30 au profit des départements et des communes, pour les produits ou objets fabriqués.

« La répartition, dans ces trois catégories, des divers produits ou objets sera faite suivant leur classification, d'après le tarif des douanes, par décrets rendus sur la proposition du ministre des Finances, du ministre du Budget, du ministre du Commerce et de l'Industrie et du ministre de l'Agriculture.

« Les majorations de taux prévus par le présent article ne s'appliquent pas aux produits originaires et en provenance directe de l'Algérie, des colonies, des pays de protectorat ou des pays placés sous le mandat de la France. »

Le classement des marchandises auquel il est fait allusion ci-dessus a été publié au *Journal Officiel* du 1^{er} avril 1932 (pages 3455 et suivantes). Les nouvelles taxes entrent immédiatement en vigueur.

Etes-vous renseignés sur le régime des contingents ?

Le régime des importations contingentées étant sujet à des variations presque quotidiennes, la plupart des maisons de commerce qui importent des produits étrangers éprouvent les plus grandes difficultés à connaître, en temps utile, les listes de produits nouvellement contingentés et à suivre les modifications que subissent les conditions d'application du régime, les montants des contingents ou les formalités à remplir.

La Chambre de Commerce suisse en France, qui a suivi le développement de ce régime dès le début, invite les maisons suisses qui exportent en France, ainsi que les maisons françaises qui importent des produits suisses, à recourir à la documentation complète qu'elle a réunie et qu'elle tient au courant, jour après jour.

Facilités d'entrée en Suisse

Les touristes français et belges qui se rendent en Suisse pour un séjour ne dépassant pas trois mois peuvent franchir la frontière suisse, sans difficultés, sur production d'un passeport de leur pays, même si ce passeport n'a pas été renouvelé.

Visitez la Suisse en automobile

Tous les renseignements dont vous pouvez avoir besoin vous seront fournis par la Chambre de commerce suisse en France.